

Délégation pour les relations avec les États-Unis

- Le président -

M. Elmar BROK
Président de la commission des affaires
étrangères, de la sécurité et de la politique de
défense
Parlement européen
Rue Wiertz
B-1047 BRUXELLES

Objet: 59^e réunion interparlementaire entre le Parlement européen et le Congrès américain et dialogue transatlantique des législateurs (DTL) à Washington DC du 24 au 28 juin 2005.

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint le compte-rendu de la 59^e réunion interparlementaire entre le Parlement européen et le Congrès américain et du dialogue transatlantique des législateurs (DTL), qui se sont tenus du 24 au 28 juin 2005.

Je vous ferai parvenir toute information supplémentaire que vous jugeriez nécessaire.

Veillez accepter mes salutations les plus sincères,

Jonathan Evans

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Compte-rendu du dialogue transatlantique des législateurs et de la 59^e réunion interparlementaire entre le PE et le Congrès américain du 24 au 28 juin 2005 Washington DC

La réunion parlementaire habituelle avec la chambre des représentants s'est tenue à Washington du 24 au 27 juin; le 28 juin, la délégation a rencontré les sénateurs George Allen (président de la sous-commission Europe de la commission des relations extérieures) et Bob Bennett. Les autres réunions ont rassemblé le secrétaire d'État adjoint Robert Zoellik ainsi que des hauts représentants du conseil national de sécurité, du bureau du représentant américain au commerce et de la Securities and Exchange Commission.

Le 27 juin, la délégation a participé à un «atelier sur le DTL» spécial consacré à la protection des données et de la vie privée, organisé en coopération avec la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement.

La Commission et la présidence du Conseil de l'UE ont aidé la délégation par leurs présentations et leur hospitalité.

1^{RE} SESSION – LE 25 JUIN – DE 9 HEURES À 12 H 30

La délégation du PE a fait part de son évaluation du **sommet, du partenariat transatlantique et du DTL**: le sommet a renvoyé un signal politique positif et clair, suite à la visite du président en Europe en février. Il a confirmé l'engagement américain pour une Europe forte. Du point de vue commercial et économique, les progrès ont peut-être été moins significatifs: il faudrait accorder plus d'importance, par exemple, à la coopération en matière de réglementations. Alors qu'un «forum réglementaire» a été créé par le sommet, sa manière de fonctionner et d'interagir avec les législateurs n'a pas encore été clairement établie.

Globalement, il faut souligner que l'Europe n'était pas «sortie des rails»: l'Europe centrale a célébré 15 ans de démocratie et est parvenue à rejoindre l'Union, mais d'autres défis sont apparus en Europe de l'Est, dans les Balkans, le Caucase, au Moyen-Orient, en Méditerranée, en Asie centrale et en Afrique. Certains «conflits locaux latents» peuvent éclater à tout moment (p. ex., dans le Haut-Karabakh ou en Transnistrie), et des approches conjointes devraient être élaborées. La coopération devrait se poursuivre en matière de lutte contre le terrorisme, sur la base d'un échange accru de renseignements et d'une meilleure communication entre les forces de police et le pouvoir judiciaire.

Sur le plan économique, même si aucun calendrier clair n'a été convenu pour la suppression des barrières persistantes sur le marché transatlantique, la délégation a qualifié nos relations économiques de «remarquables». De plus, le Canada, puis les pays de l'ALECA, devraient être

impliqués dans cette dimension transatlantique et il faudrait porter davantage d'attention au domaine de la propriété intellectuelle, à la lutte contre la piraterie et la contrefaçon.

L'encouragement affiché dans les déclarations du sommet pour renforcer les activités du DTL a également constitué un signal politique important.

La délégation américaine a noté que beaucoup de problèmes avaient fait l'objet d'une attention particulière lors du sommet et que les deux parties devraient se concentrer sur la mise en œuvre de nouvelles actions dans les domaines où une position commune a été arrêtée. L'impact des référendums français et néerlandais ne devrait pas être sous-estimé: il correspondait à un sentiment d'insatisfaction générale de la population; néanmoins, l'élargissement de l'UE à l'Est (en particulier à la Turquie) est apparu comme une nécessité politique évidente.

Même s'il est vrai qu'aucun calendrier n'a été fixé pour l'achèvement du marché transatlantique, des décideurs déterminés pourraient obtenir des résultats importants. Il faudrait accorder plus d'attention aux questions liées à la propriété intellectuelle (p. ex., en mettant au point une approche commune vis-à-vis de la Chine): les États-Unis et l'UE risquent de perdre leur base industrielle à moyen terme.

Des efforts communs devraient être effectués dans les institutions multilatérales (comme l'OMC) afin, notamment, de redémarrer le cycle de Doha; notre dialogue devrait être étendu, particulièrement au Canada, et devrait viser à promouvoir la croissance économique mondiale.

La coopération entre les démocraties était également capitale dans la lutte contre le terrorisme, pour laquelle il faudrait former «une large coalition de nations».

Concernant **la situation en Iraq**, le *camp européen* a insisté sur le fait qu'un dialogue franc était de la plus haute importance; les critiques ne devraient pas se développer de manière anti-américaine. L'issue de la conférence de Bruxelles a été très positive: elle comportait un aperçu de la reprise économique en Iraq et des lignes directrices en matière de coordination pour les importantes contributions qui se profilaient à l'horizon.

En dépit des divergences passées, il était important que l'UE et les États-Unis agissent désormais de concert et coopèrent en matière de reconstruction économique et de partage de renseignements. Plusieurs pays européens ont eu des expériences comparables récentes avec des dictatures et ont également (jusqu'il y a très peu de temps) géré des empires mondiaux. Notre expérience était de ce fait importante afin de régler une situation qui ne se déroulait pas de manière favorable. Le problème de Guantanamo a nui à la crédibilité des États-Unis et la «bataille du cœur et de l'esprit» n'a en réalité jamais eu lieu.

Pour la *délégation américaine*, l'actuelle révolte était de caractère «nihiliste» et il n'y avait pas d'alternative raisonnable à l'option démocratique.

Le problème des relations transatlantiques a été «l'unilatéralisme tangible» des États-Unis. Comment les Nations unies, touchées par les scandales, pourraient-elles prendre la direction des opérations en Iraq? Même s'il était possible de formuler des «critiques bonnes et fondées» de la politique américaine, il existait également une grande propagande anti-américaine «là-bas». En réalité, les violations des droits de l'homme à Guantanamo étaient peu nombreuses et faisaient l'objet d'une enquête.

Il n'y a eu aucun consensus au Congrès sur les questions comme la date possible du retrait des troupes américaines. La connaissance de l'islam et du rôle respectif des chiïtes et des sunnites y était également très limitée.

Concernant le **Moyen-Orient**, le *camp européen* a souligné l'urgence de relancer la feuille de route; l'UE était un partenaire indispensable et avait mené un dialogue pendant dix ans avec la région méditerranéenne dans le cadre du processus de Barcelone. La démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance devaient être encouragés et des incitations devraient être proposées aux pays de cette région. La position américaine, qui vise à réduire les fonds pour les pays n'ayant pas conclu les accords d'exemption selon l'article 98 relatifs à la compétence de la CPI, a été critiquée par plusieurs membres.

La *délégation américaine* a estimé qu'«il y avait de la lumière au bout du tunnel». Il était clair pour chacun qu'il faudrait trouver une solution à deux États, mais l'autorité palestinienne devait respecter ses obligations. Si les milices n'étaient pas dissoutes, elles jouiraient d'un droit de veto sur le processus de paix. Les États-Unis soutenaient le processus de Barcelone et avaient l'intention de négocier des ALE (accords de libre-échange) avec plusieurs États de cette région, dont la Jordanie, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, Oman, l'Égypte et le Maroc. Concernant la CPI, les États-Unis avaient uniquement le droit de décider de la manière de dépenser l'argent du contribuable américain.

2^E SESSION – LE 25 JUIN – DE 13 H 30 À 16 H 30

La *délégation européenne* a souligné la coopération étroite entre les États-Unis et l'UE en matière de **non-prolifération nucléaire** et de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Concernant l'Iran, l'UE a fixé une série de mesures incitatives et espérait poursuivre un dialogue constructif avec les autorités iraniennes. Si cet effort n'aboutissait pas, ce point pourrait être soulevé au Conseil de sécurité. Un changement délibéré de régime ne constituait toutefois pas une option.

Concernant l'embargo sur les armes en Chine, il faut souligner que le Parlement s'opposait à une levée de l'embargo si la Chine n'améliorait pas sa situation en matière de droits de l'homme: cette information devrait s'étendre dans l'Atlantique. Cependant, il était difficile de comprendre la raison pour laquelle l'embargo était devenu la «mise à l'épreuve» de l'alliance transatlantique, puisque l'Australie avait levé son embargo en 1992 sans soulever de protestations de la part des États-Unis; de plus, un code de conduite sur les exportations d'armes et une réglementation sur les biens à double usage sont en place depuis 1998.

Les membres du PE ont également soulevé la question de la sécurité dans les Balkans ainsi que celle de l'avenir du Kosovo. Il n'existe aucune solution évidente à ce problème et la création de davantage de pays basés sur l'ethnie était une «recette du désastre». L'intégration était la meilleure solution (en fin de compte, l'intégration au sein de l'UE).

La *délégation américaine* a estimé que les tensions concernant le détroit de Taïwan s'étaient considérablement aggravées ces dernières années, suite aux achats massifs, par la Chine, d'armes provenant surtout de Russie. En même temps, la Chine est restée un pays «entièrement communiste» et sa situation en matière de droits de l'homme ne s'est pas améliorée. Comme au Moyen-Orient, «la population a besoin de constater des changements sur le terrain» et des institutions démocratiques doivent être mises en place.

Le camp américain a apprécié la position du Parlement concernant l'embargo mais des efforts coordonnés devraient également être entrepris à l'encontre de la Corée du Nord et de l'Iran. Le TNP a échoué et plusieurs pays ont désormais tenté de contrôler totalement le cycle du combustible nucléaire, afin d'approcher de très près la capacité de production d'armes nucléaires. L'UE et les États-Unis devraient s'unir pour mettre au point un système comme l'ILSA (*Iran-Libya Sanctions Act* ou sanctions contre l'Iran et la Libye) pour ne pas que cela se produise.

Concernant les Balkans, il n'était pas possible d'appliquer l'autodétermination partout, sauf pour le Kosovo et le Monténégro.

À propos de la **réforme des Nations unies**, la *délégation européenne* a indiqué que des progrès étaient nécessaires concernant à la fois la sécurité collective (critères pour l'usage de la force, définition du terrorisme) et les aspects institutionnels (décentralisation des institutions, renforcement de l'AG, coordination d'ECOSOC et des institutions financières internationales, institution d'un conseil des droits de l'homme, réforme de l'Unicef). Le PE a soutenu la création d'un siège pour l'UE au Conseil de sécurité, mais les conditions n'étaient jusqu'à présent pas remplies.

Même s'il était nécessaire de repolitiser l'OTAN, ce n'était pas le seul instrument de politique stratégique disponible dans les relations transatlantiques. Un partenariat renforcé, peut-être sur la base d'un accord transatlantique, était une option possible.

La *délégation américaine* a rappelé que le système des Nations unies avait été créé sur initiative des États-Unis. L'opinion publique américaine est désormais fortement en faveur d'une réforme et la loi Hyde-Lantos était destinée à remettre le système «sur les rails». La corruption, le népotisme et le copinage devraient disparaître; la loi a défini plusieurs critères à atteindre. Il était nécessaire de se concentrer sur la pratique et d'«utiliser l'argent à bon escient».

Les Nations unies manquaient de crédibilité et leur légitimité n'était pas bien établie. Les États-Unis objectaient l'idée d'être considérés comme «moralement équivalents» à la Corée du Nord. De plus, les États-Unis n'ont pas accepté que le Conseil de sécurité puisse exercer un droit de veto concernant leur défense.

3^E SESSION – LE 26 JUIN – DE 11 HEURES À 14 HEURES

Concernant les **derniers développements économiques dans l'UE et aux États-Unis**, la *délégation européenne* a indiqué que l'agenda de Lisbonne avait fixé des orientations pour le développement économique dans l'UE. Les premières priorités étaient de réduire le chômage en créant 20 millions d'emplois et en s'occupant du «vieillissement de la population».

Les économies européenne et américaine sont profondément interpénétrées et devraient exercer un leadership mondial conjoint. Afin d'accroître la compétitivité, les idées et les meilleures pratiques devraient être échangées, les PME devraient être stimulées, les relations entre personnes devraient être renforcées. Les deux camps devraient se souvenir de la nécessité, conformément à la réunion ministérielle de l'OMC à Hong Kong, de faire progresser les questions soulevées à Singapour (en particulier, la concurrence et la facilitation du commerce).

Les économies devraient toutefois se développer en améliorant la qualité de vie sur une base durable. Le protectionnisme n'est pas une solution et les barrières devraient être réduites, même si cela suppose de «faire contre mauvaise fortune bon cœur» dans la restructuration de l'économie. L'euro a protégé les marchés financiers européens contre la spéculation mais l'instabilité a été causée par les déficits jumeaux américains.

La *délégation américaine* a souligné que les États-Unis sont le plus gros importateur du monde et que, hormis quelques mesures transitoires (comme pour l'acier), l'économie américaine est ouverte.

Il est toutefois nécessaire de conserver une base industrielle, ne serait-ce qu'à des fins de sécurité nationale, et cela justifie certains BAA («Buy American Acts»). Les industries clés, comme celle des

machines-outils, ont pratiquement disparu des États-Unis et cela n'a pas été sans conséquences sur les progrès technologiques.

Le déficit budgétaire a été légèrement réduit et la réforme fiscale est en passe de s'effectuer. Le camp américain s'est montré extrêmement intéressé par les expériences européennes en la matière et apprécierait d'avoir un retour. La faiblesse du dollar américain a eu des conséquences positives sur le commerce mais pourrait nuire à son avenir en tant que monnaie de réserve.

À propos du **marché transatlantique**, la *délégation américaine* a fait remarquer que plusieurs approches avaient été proposées afin d'approfondir la construction d'une zone de libre-échange transatlantique. Des progrès significatifs ont été effectués en matière de services financiers dans le cadre de la législation Sarbanes-Oxley. Il a été question d'une convergence réglementaire ainsi que d'un pas vers les normes comptables internationales (IAS). Cependant, les deux approches principales (convergence réglementaire et reconnaissance mutuelle) étaient encore à l'étude. De l'avis de certains membres américains, il existait une tendance anti-industrielle au sein de la politique économique américaine et le Congrès américain a éprouvé des difficultés à communiquer avec sa base économique; la situation dans l'UE était perçue différemment et était plus favorable aux activités industrielles.

La *délégation européenne* a mis l'accent sur les opportunités économiques offertes par le marché transatlantique. La croissance aux États-Unis était plus forte qu'en Europe, où la réforme structurelle était politiquement controversée et avait même joué un rôle dans les derniers référendums. L'évolution de l'intégration des marchés des capitaux était dans l'intérêt des États-Unis, qui dépendaient fortement de l'accès aux capitaux à des conditions favorables. Concernant les services financiers, des progrès devraient être accomplis grâce à un dialogue basé sur la convergence et l'équivalence, mais il n'était pas réaliste d'espérer une seule et unique série de normes comptables acceptées aux États-Unis et dans le reste du monde.

Dans les domaines comme la réassurance, le marché américain lui-même était fragmenté puisque les autorités des 50 états jouaient un rôle dans sa réglementation, et que les exigences en matière d'actifs discriminaient les sociétés européennes.

L'Internet a exercé un impact important et les problèmes de fraude étaient similaires des deux côtés de l'Atlantique. Un cadre commun (basé sur une réglementation minimale) devrait être établi. Il faudrait porter une attention particulière à la «préparation de la prochaine décennie», et notamment pour ce qui est des contacts entre les jeunes professionnels et entre les étudiants; les expériences en matière de bourses d'études pourraient également être échangées.

Concernant les **questions économiques et commerciales bilatérales**, la *délégation européenne* a noté que les relations économiques entre l'UE et les États-Unis représentaient «un billion par an». De plus, environ 40 millions de travailleurs des deux côtés de l'Atlantique occupaient un emploi sur l'autre continent. Des différends commerciaux ne représentant qu'environ 1 à 2 % du commerce total venaient tout de même assombrir ces relations.

Les différends entre Airbus et Boeing seraient extrêmement coûteux et, en fin de compte, l'avenir de l'aérospatiale serait décidé par l'OMC. Il était clairement dans l'intérêt des deux parties de parvenir à un accord négocié mais, malheureusement, chacun restait sur ses positions. De plus, il fallait sérieusement craindre que le conflit ne s'étende à d'autres domaines, ne pourrisse le climat commercial général et ne nuise aux efforts de relance du processus de Doha.

Le camp européen a également cité les cas des sociétés de vente à l'étranger (FSC), de l'amendement Byrd, de la musique populaire irlandaise, des droits américains antidumping sur l'acier et de Havana club, pour lesquels les États-Unis n'étaient toujours pas en conformité avec les exigences de l'OMC.

La *délégation américaine* a souligné que beaucoup d'efforts avaient été réduits à néant inutilement en raison de différends bilatéraux. Concernant Boeing et Airbus, tandis qu'Airbus bénéficiait de subventions directes, les avantages pour Boeing étaient tirés du budget de la défense. Peut-être l'UE devrait-elle se consacrer davantage à la défense aérienne. Concernant le régime FSC/ETI, les États-Unis ont déjà fait un «effort de bonne foi» pour se mettre en conformité et continueront à le faire. Le problème était toutefois d'ordre fiscal et non pas une question de subside. À propos de l'amendement Byrd, une critique légitime pouvait être formulée à l'égard du Congrès. Sur les lois antidumping, les États-Unis et l'UE devraient prendre l'initiative de les rationaliser sans attendre l'OMC. Concernant le système REACH, on pouvait dire que l'UE «débordait sur ses compétences réglementaires».

Concernant les **questions économiques et commerciales multilatérales**, la *délégation européenne* a fait allusion aux principaux éléments de la réforme de la PAC, qui a réduit la production en deçà de la consommation intérieure dans différents secteurs, comme celui de la viande. La mise en œuvre du nouveau cadre pour l'autorisation des produits génétiquement modifiés était toutefois lente, et l'UE a également été très lente à préparer la conférence de Hong Kong. Il y aura beaucoup en jeu à Hong Kong et les questions comme celle des subsides sur le coton pourraient une nouvelle fois perturber le processus. Le Congrès américain devrait envoyer une délégation à la 5^e conférence parlementaire de l'OMC, même s'il ne participe pas à l'union interparlementaire. La réforme du FMI et de la Banque mondiale était également une priorité pour l'UE. Le FMI devrait revoir sa structure lors de sa conférence de septembre, mais le Parlement européen aurait aimé que la révision touche également les autres agences. La conditionnalité du FMI et de la Banque mondiale ne devrait pas venir à l'encontre de l'objectif du millénaire pour le développement. L'annulation de la dette multilatérale et la «lettre Hyde» étaient des initiatives positives mais l'argent sera-t-il finalement prélevé des budgets actuels prévus pour l'aide? L'aide américaine avait doublé récemment, mais démarrait d'une base très faible.

La *délégation du Congrès américain* a estimé que la suppression des subsides à l'exportation était l'objectif principal dans le secteur agricole. Sur les autres questions, en particulier sur les lois antidumping, les États-Unis étaient sur la défensive. Les États-Unis s'opposaient traditionnellement à la renégociation des lois antidumping, mais désormais, bon nombre de parties contractantes «faisaient un mauvais usage des lois antidumping». Les États-Unis apprécieraient grandement un apport de l'UE sur la réforme des lois antidumping.

Concernant **l'avenir du DTL**, la délégation européenne a donné un aperçu des initiatives récemment proposées au Parlement européen en vue de renforcer le dialogue.

Compte tenu des activités futures du DTL, les deux présidents ont convenu de la déclaration jointe à ce compte-rendu.

4^E SESSION – LE 27 JUIN – DE 9 HEURES À 12 HEURES

La quatrième session du DTL a été consacrée au sujet spécifique de la **protection des données et de la vie privée**. Les deux délégations ont convenu que l'idée de mettre en place un dialogue spécifique, avec l'intervention de spécialistes, devait être exploré davantage et développé. La délégation du Parlement européen comprenait trois rapporteurs de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, qui avaient été autorisés à se joindre à la délégation dans ce but spécifique.

La discussion a été ouverte par le haut responsable de la vie privée américain, Nuala O'Connor Kelly, qui a donné des informations sur la législation américaine en matière de protection des données et de la vie privée, et en particulier sur le Privacy Act de 1974 et sur le Freedom of Information Act. Le poste de haut responsable de la vie privée a été créé par le Congrès et correspond à une fonction de médiateur.

Le directeur général Jonathan Faull a souligné (par vidéoconférence) que le défi pour l'UE et les États-Unis était de travailler de concert, en dépit des systèmes juridiques différents. Il a également indiqué que, compte tenu des nouvelles lois américaines sur les visas, les situations de non-réciprocité seraient examinées avec les États membres concernés. Sur les données biométriques, l'UE était en train d'introduire de nouvelles mesures pour sa propre sécurité sur la base des meilleures technologies modernes.

La révision conjointe du PNR (*Passenger Name Record* – données des dossiers passagers) qui aura lieu en septembre indiquera si le système fonctionne correctement.

Le contrôleur européen de la protection des données, Peter Hustinx, a expliqué certains principes du droit européen concernant le droit à la vie privée, et en particulier les critères permettant de passer outre ce droit, tels que définis par la Cour de justice des Communautés européennes dans son premier avis sur l'interprétation de la protection européenne des données.

Mark Rotenberg (Electronic Privacy Information Center) a souligné certains nouveaux risques pour la protection des données causés par les nouvelles technologies et l'utilisation de données biométriques, en particulier la constitution de bases de données où les personnes «étaient régulièrement mal identifiées, sans pouvoir modifier leurs données».

David Davis (Choicepoint Enterprise) a donné des informations sur les techniques d'authentification et d'identification, dont le test ADN. À cet égard, il était nécessaire d'élaborer une «législation beaucoup plus vaste» sur ce sujet.

Lors du dialogue qui a suivi, les parlementaires ont particulièrement discuté des sujets suivants:

- les différences d'appréciation entre les citoyens des deux côtés de l'Atlantique: la collecte de données par les autorités est considérée comme positive aux États-Unis, mais négative en Europe;
- la discrimination dans la politique américaine des visas: tous les États membres devraient être traités équitablement;
- la question du PNR; le système américain n'a pas pu convaincre le camp européen qu'il respectait les critères de proportionnalité et d'efficacité. La révision conjointe, prévue pour septembre, constituera un repère important pour ces différents points;
- le Privacy Act de 1974 ne s'applique qu'aux citoyens et résidents légaux américains: quelles garanties, s'il y en a, s'appliquent aux citoyens étrangers? Comment améliorer cette situation?
- la protection fédérale des données et les lois des différents états sur la vie privée;

- les nouveaux moyens de collecte de données, en particulier grâce à l'Internet, et la composition de profils complexes à partir de données émanant de sources différentes;
- la collecte de données par des entreprises privées et leur exploitation économique; le transfert de collections de données des autorités publiques aux entreprises privées;
- l'usurpation d'identité, le droit d'être informé de l'existence de bases de données contenant des données à caractère personnel et le droit de les modifier;
- la nécessité d'un accord international assurant une protection de la vie privée générale et égale;
- d'une manière générale, la protection devrait porter sur les données pertinentes.

Dans leurs conclusions, les présidents ont souligné le caractère productif du dialogue et ont insisté sur le fait que le DTL devrait continuer à se concentrer sur les questions législatives particulièrement importantes des deux côtés de l'Atlantique.

Un déjeuner de clôture du DTL a eu lieu à 12h30: M. Stavros Lambrinidis, vice-président de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen, et le représentant James F. Sensenbrenner Jr., président du House Judiciary Committee, ont lancé une discussion animée.

59^e réunion du dialogue transatlantique des législateurs
Parlement européen - Congrès américain
Réunion interparlementaire
Washington, du 25 au 27 juin 2005

Déclaration des présidents

Les membres du Parlement européen et de la Chambre des représentants américaine ont tenu leur 59^e réunion interparlementaire à Washington du 24 au 27 juin 2005. Nos sessions ont été marquées par des discussions animées et constructives sur de nombreuses questions politiques et économiques.

Les participants ont discuté du dernier sommet entre les dirigeants de l'Union européenne et des États-Unis. Ils ont noté avec plaisir l'intérêt pour leur dialogue qui ressort de la déclaration de clôture du sommet concernant le développement de l'intégration et de la croissance économiques transatlantiques. Nous saluons l'encouragement donné par les deux administrations pour renforcer notre dialogue, renforcement que nous nous efforcerons d'obtenir en:

- continuant de nous réunir deux fois par an, dont au moins une fois dans le pays exerçant la présidence du Conseil de l'Union européenne, pour des discussions détaillées sur la politique économique et les questions réglementaires;
- organisant une réunion de ce type un peu avant le sommet annuel entre les États-Unis et l'Union européenne;
- continuant à informer les collègues de nos institutions respectives des opinions de nos homologues au sein du dialogue;
- attirant l'attention des participants au sommet sur les perspectives des législateurs par le biais de méthodes à convenir avec les deux administrations;
- renforçant notre coopération avec d'autres dialogues établis par le nouvel agenda transatlantique;
- étant impliqués de manière appropriée dans le forum de coopération en matière réglementaire établi par le sommet.

Les participants ont également noté et salué la récente création du caucus européen au sein de la Chambre des représentants américaine.

Jonathan Evans, député européen
Président
Délégation du Parlement européen

Jo Ann Davis
Présidente
Délégation américaine

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Dialogue transatlantique des législateurs
59^e réunion des délégations
du Congrès américain et du Parlement européen
Washington D.C., du 24 au 27 juin 2005

Ordre du jour

1. Évaluation du sommet, du partenariat transatlantique et du DTL
2. Démocratie, sécurité et politique étrangère
 - 2.1. Iraq
 - 2.2. Moyen-Orient
 - 2.3. Non-prolifération (Corée du Nord, Iran)
 - 2.4. Chine (en particulier, embargo sur les armes)
 - 2.5. Réforme des Nations unies
3. Questions économiques et commerciales
 - 3.1. Situation et perspectives économiques aux États-Unis et dans l'UE
 - 3.2. Achèvement du marché transatlantique/marché sans barrières. Le dialogue réglementaire, dont les questions financières
 - 3.3. Questions bilatérales en matière de commerce et d'investissement
 - 3.4. Questions multilatérales, dont le cycle de Doha
4. Atelier du DTL sur la protection des données et de la vie privée (voir ordre du jour séparé)

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Dialogue transatlantique des législateurs
59^e réunion interparlementaire entre le PE et le Congrès américain
du 23 au 28 juin 2005
Washington D.C.

1.1. PROGRAMME

Jeudi 23 juin

Arrivées individuelles à Washington D.C. et transfert en taxi au
Park Hyatt Hotel
24, M Street NW
Washington, D.C. 20037 USA
Tél.: 202 789 1234
Fax: 202 419 6795

16h50

Marche au départ de l'hôtel

17h00

Présentation à la délégation de la Commission européenne
Salle de presse, rez-de-chaussée
2300 M St., NW
Washington, D.C. 2003
Tél.: +1 (202) 862-9500
Fax: +1 (202) 429-1766

Vendredi 24 juin

8h00

Départ de l'hôtel des députés européens à pied

8h15-9h30

Petit-déjeuner de travail organisé par S.E. Arlette Conzemius, ambassadrice du Luxembourg, présidence du conseil de l'UE avec des ambassadeurs ou des membres du corps diplomatique des pays représentés au sein de la délégation
Ambassade du Luxembourg 2200
Massachusetts Avenue, NW
Washington, D.C. 20008
Contact: Kathrian Cawley - Tél.: +1 (202) 265 8787
(sur invitation)

9h15
Luxembourg

Le bus du PE quitte l'hôtel avec ceux qui n'assistent pas au petit-déjeuner à l'ambassade du

9h30

Le bus du PE embarque les députés européens pour se rendre au département d'État américain

9h45-12h30

Réunions au département d'État (réunion avec le secrétaire d'État adjoint Robert Zoellik de 10h30 à 11h15 confirmée)
2300 C Street, N.W., Diplomatic Entrance
Contact: Tom Lersten, responsable politique, Office of European Union & Regional Affairs
Tél.: 1 (202) 647-3913
Fax: +1 (202) 647-9959

- Retour à l'hôtel avec le bus du PE
- Déjeuner libre
- 13h40 Départ de l'hôtel avec le bus du PE
- 14h00-15h00 Réunion avec l'adjointe au représentant américain au commerce, Kathy Novelli
*Salle 305, bâtiment Widner
 17 et G Streets, N.W.
 Washington, DC
 Contact: Anita Thomas
 Tél.: +1 202 395 4620*
- 15h15 Marche jusqu'au Eisenhower Executive Building
1600 Pennsylvania Avenue, NW
- 15h25 Procédures de sécurité pour entrer dans le bâtiment
- 15h30 Réunion avec:
 Le D^r Tracy McKibben
 Conseiller spécial auprès du Président
 Conseil national de sécurité
- 16h45 Retour à l'hôtel avec le bus du PE
- 18h00 Départ de l'hôtel avec le bus du PE
- (Code d'habillement affaires/soirée)*
- 18h30 Réception d'accueil pour la délégation européenne
 Cocktail suivi d'un
- 20h00 Dîner organisé par le Congrès américain – début officiel du DTL – 59^e RIP
*Oriental Mandarin Hotel
 Salle Hillwood, niveau inférieur de l'hôtel
 1300 Maryland Avenue, SW
 Washington, DC 20024
 Tél.: +1 (202) 787 6133*
- Retour à l'hôtel avec le bus du PE

Samedi 25 juin

- 8h30 Départ de l'hôtel
- 9h00 1^{re} session de travail du DTL
*Rayburn House Office Building
 Independence Ave.,
 Capitol Hill, Washington DC
 salle 2172 (salle d'audition de la commission des relations internationales)
 Contact: Hillel Weinberg ou Laura Rush
 Tél.: +1 (202) 256-2494 (HW)+1(202) 225-5021 (LR)
 Fax.: +1 (202) 225-2035 (HW)+1(202) 225-2035 (LR)*

- 12h00 Déjeuner organisé par le Congrès américain – Intervenants invités: M. John van Oudenaren, bibliothèque du Congrès, Mme Karen Donfried, German Marshall Fund, Mme Kathryn Hauser, TABD (Transatlantic Business Dialogue, dialogue transatlantique des entreprises) et M. Ed Mierzwinski, TACD (Transatlantic Consumers' Dialogue, dialogue transatlantique des consommateurs)
Foyer Rayburn
- 13h00-16h00 2^e session de travail du DTL
*Rayburn House Office Building
salle 2172*
- 16h15 Retour à l'hôtel avec le bus du PE
- 17h45 Départ de l'hôtel avec le bus du PE pour le bâtiment Rayburn
- 18h15 Rencontre avec le bus du Congrès à Rayburn et départ direct pour le stade
Robert F. Kennedy
- 19h05 – 22h00 Match de baseball: les Washington Nationals. Des places spéciales sont réservées dans les tribunes et le dîner sera servi dans une salle privée du stade.
*Stade RFK
2400 East Capitol St., S.E. Washington D.C. 20003*
- Retour à l'hôtel avec le bus du Congrès

Dimanche 26 juin

- 10h00 Départ de l'hôtel avec le bus du PE
- 10h30-14h00 3^e session de travail du DTL (rafraîchissements à disposition)
*Rayburn House Office Building
Salle 2172*
- 14h00 Départ avec le bus du Congrès pour le mont Vernon, patrie du premier Président des États-Unis, George Washington
*3200 Mount Vernon Memorial Highway
Mount Vernon, VA. 22121
Tél: +1 (202) 703 799 8688
Contact: Sue Keeler*
- 16h30 Départ du mont Vernon avec le bus du Congrès
- 17h00 Réception suivie d'un
- 18h30 Dîner organisé par le Congrès américain
*Fahrenheit Restaurant
Ritz Carlton Hotel-Georgetown
3100 South Street, N.W.
Washington, D.C. 20007
Tél.: +1 (202) 912 4172
Contact: Allison Everhart*
- Retour à l'hôtel à pied ou en taxi

Lundi 27 juin

- 8h00 Départ de l'hôtel avec le bus du PE pour Capitol Hill
- 8h30-17h00 4^e session de travail du DTL et «atelier» co-sponsorisé par le conseil atlantique des États-Unis et le Parlement européen, en coopération avec le dialogue transatlantique des législateurs, le European-American Business Council et le European Policy Centre
Objet: protection des données et de la vie privée: questions transatlantiques
*Rayburn House Office Building
salle 2172*
- Session du matin: réunion officielle du DTL – 4^e session de travail
- 8h30 Café/thé
- 9h00 **Accueil:** Représentante Jo Ann Davis, présidence américaine, dialogue transatlantique des législateurs, et Jonathan Evans, député européen, présidence du PE, dialogue transatlantique des législateurs
- 9h10 **Session 1: Sécurité publique et données à caractère personnel: les approches américaines et européennes des visas, passeports biométriques et informations sur les passagers aériens (PNR-APIS)**
- Experts: Nuala O'Connor Kelly, haut responsable de la vie privée, département de la sécurité intérieure
Jonathan Faull, directeur général, DG Justice, liberté et sécurité, Commission européenne (par vidéoconférence)
- 9h30 Discussion entre les membres du DTL, dont des présentations de

Peter Hustinx (contrôleur européen de la protection des données)

Mark Rotenberg, directeur exécutif, Electronic Privacy Information Center

David W. Davis, secrétaire et vice-président, affaires gouvernementales, ChoisePoint
- 12h15 Remarques de clôture: Rep. Jo Ann Davis et M. Jonathan Evans, député européen
- 12h30 Déplacement vers la salle B 369, bâtiment Rayburn:

Déjeuner

Intervenants: Stavros Lambrinidis, député européen, vice-président de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen; représentant F. Sensenbrenner Jr, président, House Judiciary Committee
- 13h45 Déplacement vers la salle 2172, bâtiment Rayburn:

Session 2: Coopération transatlantique en matière de partage d'informations
- Modérateur: Frances G. Burwell, directeur, programme des relations transatlantiques, conseil atlantique des États-Unis

Experts: M. C. Stewart Verdery Jr, principal, Mehlman Vogel Castagnetti, Inc.
Gilles De Kerchove, Conseil de l'Union européenne
Telmo Baltazar, conseiller, justice et affaires intérieures, délégation de la Commission européenne
auprès des États-Unis
Joseph Alhadeff, haut responsable de la vie privée, Oracle (*invité*)

Réponse immédiate des membres du DTL, suivie par une période de discussion

15h30 **Session 3: Protection de la vie privée: la marche à suivre**

Modérateur: Stanley Crossick, fondateur, European Policy Centre

Experts: James X. Dempsey, directeur exécutif, Center for Democracy and Technology,
coprésident, Markle Foundation Task Force
Ilias Chantzos, EMEA, directeur des relations gouvernementales, Symantec
Jeffrey Rohlmeier, directeur associé, Office of Technology & E-Commerce, département américain du
commerce, International Trade Administration

Réponse immédiate des membres du DTL, suivie par une période de discussion

16h50 **Remarques de clôture:** Frances G. Burwell et Stanley Crossick

17h00 Réception organisée par M. John Bruton, ambassadeur de l'UE auprès des États-Unis, en honneur des
membres du Congrès américain et du Parlement européen

Capitol Hill

Retour à l'hôtel avec le bus du PE

Mardi 28 juin 2005

8h00 Libération de la chambre et dépôt des bagages à l'hôtel

8h30 Départ avec le bus du PE pour la SEC (Securities and Exchange Commission)

9h00 Réunion avec Ethiopis Tafara, directeur, Office of International Affairs, US Securities and
Exchange Commission; Elizabeth Jacobs, directrice adjointe; Shauna Steele, représentante du
personnel, OIA; Stephanie Park, représentante du personnel, OIA; et Sherman G. Boone, directeur
adjoint, OIA

Office of International Affairs

U.S. Securities and Exchange Commission

450 5thSt.,NW

Washington, DC. 20549

Contact: Stephanie Park, salle 6107, Tél. +1 (202) 202 551 6684

Sherman Boone, Tél. +1 (202) 551 6686, Fax. +1 (202) 942 9524

10h00 Départ avec le bus du PE

10h30 – 11h00 Réunion avec le sénateur George Allen (R-Va.), président de la sous-commission Europe
Senate Foreign Relations Committee
Réunions dans la salle 385 du Russel Senate Office Building
Contact: Anna Gallagher
Office of Interparliamentary Services
Office of the Secretary of the Senate
Tel.: +1 (202) 224 3047

11h00-11h30 Réunion avec le sénateur Robert F. Bennett (R-UT)

11h30 Retour à l'hôtel avec le bus du PE

14h00 Départ de l'hôtel avec le bus du PE pour l'aéroport

Après-midi Départs individuels pour l'Europe

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

59^e réunion interparlementaire entre le PE et le Congrès américain
du 23 au 28 juin 2005
Washington D.C.

Liste des participants (22)

M. EVANS Jonathan, président	PPE-DE	Royaume-Uni
M. HAMON Benoît, 1 ^{er} vice-président	PSE	France
M. NICHOLSON James	PPE-DE	Royaume-Uni
M. BARÓN CRESPO Enrique	PSE	Espagne
M. LAMBRINIDIS Stavros	PSE	Grèce
Mme DESCAMPS Marie-Hélène	PPE-DE	France
M. ELLES James	PPE-DE	Royaume-Uni
M. KUHNE Helmut	PSE	Allemagne
Mme SINNOTT Kathy	IND/DEM	Irlande
M. CASHMAN Michael	PSE	Royaume-Uni
Baronne LUDFORD Sarah	ADLE	Royaume-Uni
M. Paul RÜBIG	PPE-DE	Autriche
Mme GOMES Ana Maria	PSE	Portugal
Mme JÄÄTTEENMÄKI Anneli	ADLE	Finlande
M. PINIOR Józef	PSE	Pologne
M. SKINNER Peter	PSE	Royaume-Uni
M. KLICH Bogdan	PPE-DE	Pologne
Mme MCCARTHY Arlene	PSE	Royaume-Uni
Mme in 't VELD Sophia	ADLE	Pays-Bas
M. GUARDANS CAMBÓ Ignasi	ADLE	Espagne
Compte LAMBSDORFF Alexander	ADLE	Allemagne
Mme BUITENWEG Kathalijne Maria	Verts/ALE	Pays-Bas

PPE-DE Groupe du parti populaire européen (démocrates-chrétiens) et des démocrates européens

PSE Groupe socialiste au Parlement européen

ADLE Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Verts/ALE Groupe des Verts/Alliance libre européenne

IND/DEM Groupe Indépendance/démocratie

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

59^e réunion interparlementaire entre le PE et le Congrès américain
du 23 au 28 juin 2005
Washington D.C.

Liste du personnel (15)

Secrétariat, DG II et DG III (7)

M. DE CAPITANI Emilio	Chef d'unité, commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
M. CONDOMINES BERAUD Jonas	Chef d'unité, commission du commerce international
M. CHICCO Carlo	Administrateur principal, délégations hors Europe
Mme HUBER Katrin	Administrateur, commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Mme AGATHONOS-MÄHR Bettina	Administrateur, commission des affaires économiques et monétaires
Mme SCHWENDENWEIN Claudia	Assistante administrative, délégations hors Europe
Mme MARITS Helena	Secrétaire, délégations hors Europe

Groupes politiques (3)

M. KROEGEL Werner	Conseiller, PPE-DE
M. REED Derek	Conseiller, PSE
M. CHADWICK Roger	Conseiller, ELDR

Interprètes (4) (pas d'italien ni d'espagnol)

M. LEVENHECK Serge	Cabine française, chef d'équipe
M. HENDRICKX Gerard	Cabine française
M. THOMSON Alasdair	Cabine anglaise
M. RODGER Alan	Cabine anglaise

Délégation de la Commission européenne à Washington DC (1)

M. WHITEMAN Robert	Liaison entre le Congrès et le Parlement
--------------------	--

PARLEMENT EUROPÉEN

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

59^e réunion interparlementaire entre le PE et le Congrès américain
du 23 au 28 juin 2005
Washington D.C.

LISTE DES PARTICIPANTS – CONGRÈS AMÉRICAIN (8)

Rep. Jo Ann Davis (R–Virginie), présidente, délégation américaine au dialogue transatlantique des législateurs

Rep. Eliot Engel (D–New York), vice-président, délégation américaine au dialogue transatlantique des législateurs

Rep. Alcee L. Hastings (D–Floride)

Rep. Phil English (R–Pennsylvanie)

Rep. Randy Forbes (R–Virginie)

Rep. Don Manzullo (R–Illinois)

Rep. Thaddeus G. McCotter (R–Michigan)

Rep. Brad Sherman (D–Californie)